

Je suis convaincu que les Canadiens tiennent à ce que nous poursuivions nos efforts, en dépit des difficultés inévitables, voire en dépit d'un observateur qui prétendait récemment que le maintien de la paix fait figure de "vestige" parmi les préoccupations du Canada. A mon avis, loin d'être un "vestige", le maintien de la paix est une idée clairvoyante dont l'utilité n'est plus à démontrer. Ce n'est certes pas le moment de se détourner des Nations Unies et de revenir aux conditions qui existaient sur le plan international à une époque antérieure de ce siècle.

Il n'est pas nécessaire d'être prophète pour prédire que de nouvelles crises séviront dans l'avenir et qu'on aura de nouveau besoin d'une force militaire pour le maintien de la paix. Je suis certain que les Canadiens voudront que le Gouvernement réponde de façon positive, si l'on nous demande de participer à une telle force et si la décision du Conseil de Sécurité nous rend la chose possible et nous convient.

Un observateur de nos relations extérieures a formulé l'avis récemment que le Canada devait, en guise de politique nouvelle, accorder la primauté aux questions du désarmement et de la non-prolifération. Ce ne sont pas ces objectifs qui m'ont étonné, mais l'idée qu'on puisse insinuer que le Canada n'y a pas attaché beaucoup d'importance. Le Canada s'est effectivement efforcé d'assurer le désarmement général et complet et, à cette fin, nous avons participé de façon active à toutes les conférences internationales sur le désarmement depuis la seconde guerre mondiale. En dépit des entraves politiques, les démarches initiales en vue de limiter l'armement ont obtenu du succès: témoin, le traité d'interdiction partielle des essais nucléaires et le traité sur l'espace